CAHIER DES CHARGES

Le présent cahier des charges a pour objet de définir l'ensemble des éléments relatifs à la réalisation de la prestation décrite dans les article 1 & 2, permettant à la société de prestation consultée de qualifier et de quantifier au mieux sa proposition technique et commerciale. Il vient en complément des Clauses Générales pour les appels d'offres en vigueur qui sont applicables à toute commande de prestation de services ou d'ouvrages et que devra respecter la société de prestation dans l'établissement de sa proposition technique et commerciale.

1. PRESENTATION DE UBA CONGO

La société United Bank for Africa Congo, en sigle UBA CONGO. Société Anonyme au capital de francs CFA douze milliards cinq cents millions (12 500 000 000), immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro RCCM/ CG/BZV/09 B1766, dont le siège social est à Brazzaville sis, 37 Avenue William GUYNET Rond-point City Center, République du Congo, est une institution financière agréée à proposer des services financiers tels que la collecte de l'épargne, la réception de dépôts d'argent, l'accord de prêts, la gestion de moyens de paiement ainsi que le transfert de fonds en local et à l'international.

Elle possède dans son réseau 9 agences sur le territoire national, réparties entre Brazzaville (6) et Pointe-Noire (3).

2. OBJECTIFS DE LA PRESTATION

2.1 OBJET DE LA PRESTATION

UBA Congo recherche des fournisseurs capables de prendre en charge la production de spots publicitaires (radio ou télévisés) dans le respect du budget et du calendrier imposé.

2.2 PERIMETRE GEOGRAPHIQUE

Les échanges de fichiers se feront essentiellement de façon digitale. Les lieux de tournage pourront varier selon les besoins.

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES

Il est attendu du fournisseur, la prise en charge des tâches suivantes dans le cadre de la production de spots publicitaires :

- Scénario ou story board ;
- Casting ;
- Tournage, création d'animation ou création de spots radio ;
- Montage ;
- Exportation ;
- Livraison du produit fini.

4. EXPERTISE REQUISE

Sont éligibles à l'appel d'offre,

- Les entreprises dont l'une des activités principales inscrites sur leur RCCM est **publicité, communication, évènementiel** ;
- Exerçant depuis au moins trois ans ;
- Pouvant justifier de plusieurs collaborations avec des entreprises de notoriété publique (voir l'article 6).

5. PLANNING DE LIVRAISON

Le planning des activités sera communiqué aux fournisseurs retenus.

6. CONDITIONS D'ELIGIBILITE A L'APPEL D'OFFRE

Afin d'être éligible à l'appel d'offre, le fournisseur devra respecter les conditions suivantes :

1. Fournir une **plaquette de présentation** ;
2. Fournir le **RIB du compte UBA de la société** ;
3. Fournir **un dossier fiscal à jour** (RCCM ; SCIEN/SCIET ; NIU ; ATTESTATION DE NON REDEVANCE FISCALE ; PATENTE 2023 ; CERTIFICAT DE NON FAILLITE ; CERTIFICAT

DE MORALITE FISCALE CERTIFICAT DE RESIDENCE FISCALE ; ATTESTATION DE NON IMPOSITION ; QUITUS DE LA CNSS ; AGREMENTS) ;

4. Fournir **trois bons de commande** datant de l'année précédente, en provenance de sociétés de notoriété publique ;
5. Fournir des images de missions antérieures.

Les éléments 1 à 5 doivent être fournies en deux exemplaires dans **une enveloppe scellée adressée au Directeur Général, titrée « *Confidentiel : appel d'offre – Evènementiel* » déposée** :

- A **l'agence UBA City-center**, au 37 avenue William Guynet, rond-point City-Center à Brazzaville. Département « Corporate Service ».
- A **l'agence UBA Charles de Gaulle**, au 142 Avenue du Général Charles de Gaulle (en face de l'hôtel Atlantic Palace), à Pointe-Noire. Département « Corporate Service »

En cas de besoin d'informations supplémentaires, bien vouloir adresser vos questions par email à l'adresse « cfcubacongo@ubacongo.com ». Objet : « APPEL D'OFFRE UBA – FOURNISSEUR AUDIOVISUEL ».

Dernier délai : 15 février 2023. Les réponses par email ne seront pas acceptées.